



Madame, Monsieur,

Sur la commune de Trainou, nous expérimentons pour l'année scolaire 2022/2023 une fiche d'inscription unique, couvrant les différents temps de votre enfant :

Ecole

Restaurant scolaire/pause méridienne : Mairie de Trainou

Accueil périscolaire et de loisirs (matin et soir / mercredis / vacances) : CCF

L'organisation des semaines scolaires est la suivante :

❖ *Ecole maternelle et élémentaire*

Lundi	7h	8h30	11h30		13h30	16h30	18h30
Mardi	7h	8h30	11h30		13h30	16h30	18h30
Mercredi		7h30					18h30
Jeudi	7h	8h30	11h30		13h30	16h30	18h30
vendredi	7h	8h30	11h30		13h30	16h30	18h30

Merci de compléter intégralement une fiche d'inscription par enfant et de rendre le dossier accompagné des pièces complémentaires obligatoires (copies des pages de vaccination).

----- **avant le 15 juin 2022 - dossier complet à rendre à la Mairie de Trainou** -----

Pour les services de restauration et d'accueil périscolaire et de loisirs, le détail des modalités d'accueil figure dans les règlements de fonctionnement respectifs.

Pour toute question concernant :

- Le service de restauration : veuillez contacter la Mairie de Trainou
- Les services d'accueil périscolaire et/ou de loisirs : veuillez contacter la CCF

Cordialement,

**Les directrices,**

**Madame Barbereau**

Ecole maternelle

761 rue de la République

☎ 02 38 65 65 99

**Madame Ingelaere**

Ecole élémentaire

605 rue de la République

☎ 02 38 65 65 40

**Le Maire,**

**Monsieur PEPION**

Mairie de Trainou

1103 rue de la République

45470 Trainou

☎ 02 38 65 63 08

**Le Président,**

**Monsieur DESCHAMPS**

CCF

15 rue du mail Est

45170 Neuville-aux-Bois

☎ 02 38 91 52 88

### Liste des professions et des catégories socio-professionnelles

Code(*)	Libellé
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
99	Non renseignée (inconnue ou sans objet)

(\*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements